



AMIENS

Union des Pêcheurs de l'Amiénois

56, Rue du Chevalier de la Barre - 80300 ALBERT

Tél. : 06-88-78-02-09 (tel:06-88-78-02-09) - Email : amiens@peche80.com (mailto:amiens@peche80.com)

http://www.union-pecheurs-amienois.fr (http://www.union-pecheurs-amienois.fr)

Fiche AAPPMA



L'ensemble des parcours sont 100% réciprocitaire. Cependant, certains parcours nécessitent l'achat d'option supplémentaire, merci de vous référer au tableau des options.

Parcours

Linéaire rivière 1ère catégorie : 2.5 kms

- La Selle

Etangs : 47 hectares

- Etang gros poissons
- Etang de Thaïs
- Etang du Bout du Monde
- Etang des trois vaches
- Etang de Rivery
- Petit marais 1
- Petit marais 2
- Petit marais 3
- Grand Etang de Glisy
- Petit Etang de Glisy
- Etang Saint Pierre
- Etang d'Argoeuvres
- Etang communal de Dreuil
- Etang de Lamotte Breniéreb

Membres du bureau

Président

HAVET Pierre

Vice-Président

LAMOTTE Stéphane

Trésorier

HAVET Marie-Pascale

Secrétaire

HAVET Marie-Pascale

Types de pêche pratiqués

- 💡 Pêche aux blancs
- 🎣 Pêche aux carnassiers
- 🐟 Pêche à la carpe de jour
- 🎣 Pêche aux salmonidés
- 🌃 Pêche à la carpe de nuit

Services

♿ Ponton personne mobilité réduite

Ⓐ Aire de pique-nique

Présentation

Cette association est issue du regroupement de plusieurs associations dans les années 70 et dispose de nombreux droits de pêche sur le secteur d'Amiens.

L'association vous propose des parcours de pêche en rivière de première catégorie, de la pêche à la carpe de nuit, de la pêche aux blancs et aux carnassiers.

L'association anime également une école de pêche.

Par ailleurs, de nombreuses manifestations sont organisées tout au long de l'année.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site internet de l'association.

Des règlements et des options sont appliqués sur certains parcours, merci de vous rapprocher de l'AAPPMA.

Tarifs

Cartes	Carte Interfédérale	Carte Majeure	Carte Mineure	Carte Femme	Carte -12ans	Carte Journalière	Carte Hebdomadaire
Tarifs *	112.00€	93.00€	23.00€	41.00€	7.00€	15.00€	36.00€
OPTIONS							
Carpe de nuit	50.00€	50.00€	50.00€	50.00€	50.00€	50.00€	50.00€
Timbre urne	-	40.00€	gratuit	gratuit	gratuit	-	gratuit
Carpodrome	10.00€	10.00€	10.00€	10.00€	10.00€	10.00€	10.00€

* Permet de pêcher sur les parcours de l'association de pêche (hors parcours et plans d'eau spécifiques nécessitant l'achat d'option supplémentaire).

Dépositaires

Atout pêche 80 - Mr Cyril Robin - 67, Thuillier Delambre, - 80136 Rivery - 03-60-28-12-01

DECATHLON - 50, Avenue de Grèce - Vallée des Vignes - 80000 AMIENS - 03-22-45-00-45

L'Alibi Daours - Mr Clément Bredrel - 20, d'Amiens - 80800 Daours - 0964112301

La Campanella - Mr Jérôme BRIDEL - 76, RUE DU 60EME RI - 80310 PICQUIGNY - 03.22.51.40.38

Pacific Pêche - Mme Pacific - Zone Commerciale Carrefour - 80 085 AMIENS - 03-65-89-09-51

Terres & Eaux - 20, Avenue Philéas Fogg - Pôle Jules Verne - ZAC de la Croix de Fer - 80440 BOVES - 03-22-95-95-40



AMIENS

Union des Pêcheurs de l'Amiénois

56, Rue du Chevalier de la Barre - 80300 ALBERT

Tél. : 06-88-78-02-09 (tel:06-88-78-02-09) - Email : amiens@peche80.com (mailto:amiens@peche80.com)

<http://www.union-pecheurs-amienois.fr> (<http://www.union-pecheurs-amienois.fr>)

Fiche Parcours

Etang communal de Dreuil



Ce parcours est réciproitaire.

Type de parcours : étang

Catégorie : 2ème catégorie

Surface : 4 Ha

Type(s) de pêche :

◆ Pêche aux blancs

◆ Pêche aux carnassiers

◆ Pêche à la carpe de jour



- Berge gauche
- Berge droite
- Berge gauche et berge droite
- Étang

Fonctionnement du parcours (soumis aux périodes d'ouvertures spécifiques)



AMIENS

Union des Pêcheurs de l'Amiénois

56, Rue du Chevalier de la Barre - 80300 ALBERT

Tél. : 06-88-78-02-09 (tel:06-88-78-02-09) - Email : amiens@peche80.com (mailto:amiens@peche80.com)

<http://www.union-pecheurs-amienois.fr> (<http://www.union-pecheurs-amienois.fr>)

Fiche Parcours

Grand Etang de Glisy



Ce parcours est réciproitaire.

Type de parcours : étang

Catégorie : 2ème catégorie

Surface : 5.83 Ha

Type(s) de pêche :

■ Pêche aux blancs

■ Pêche aux carnassiers

■ Pêche à la carpe de jour

■ Pêche à la carpe de nuit

Services :

■ Ponton personne mobilité réduite

■ Aire de pique-nique



Condition de pêche

Ce règlement complète le règlement de l'AAPPMA et l'arrêté préfectoral annuel PÊCHE.

Pour le carnassier , 2 cannes autorisées sans dépasser 4 cannes avec la pêche aux blancs ou autres technique de pêche.

Pêche à la carpe de nuit : 2 cannes maximum (<https://www.union-pecheurs-amienois.fr/p%C3%AAche-de-nuit/reglementation-et-charte/> (<https://www.union-pecheurs-amienois.fr/p%C3%AAche-de-nuit/reglementation-et-charte/>))

Fonctionnement du parcours (soumis aux périodes d'ouvertures spécifiques)

01 janvier -> 31 décembre

• Options

Option carpe de nuit :

Carte Journalière : 50 €

Carte Hebdomadaire : 50 €

Carte -12ans : 50 €

Carte Femme : 50 €

Carte Mineure : 50 €

Carte Majeure : 50 €

Carte Interfédérale : 50 €

• Poissons présents :

Anguille , Brochet , Carpe , Poissons blancs , Sandre

• Techniques de pêche :

Pêche à la carpe de jour , Pêche à la carpe de nuit , Pêche au coup et à l'anglaise , Pêche au mort manie , Pêche au toc , Pêche au vif , Pêche aux leurres artificiels / Poissons nageurs , Pêche aux leurres cuillers , Pêche en batterie



AMIENS

Union des Pêcheurs de l'Amiénois

56, Rue du Chevalier de la Barre - 80300 ALBERT

Tél. : 06-88-78-02-09 (tel:06-88-78-02-09) - Email : amiens@peche80.com (mailto:amiens@peche80.com)

<http://www.union-pecheurs-amienois.fr> (<http://www.union-pecheurs-amienois.fr>)

Fiche Parcours

Etang de Thais



Ce parcours est réciproitaire.

Type de parcours : étang

Catégorie : 2ème catégorie

Surface : 7.34 Ha

Type(s) de pêche :

Pêche aux blancs

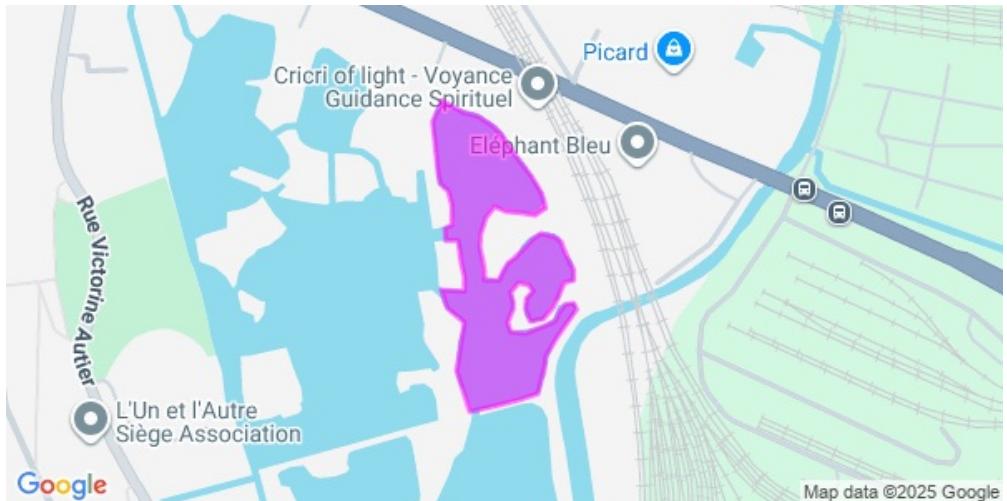
Pêche aux carnassiers

Pêche à la carpe de jour

Services :

Ponton personne mobilité réduite

Aire de pique-nique



Map data ©2025 Google

Berge gauche

Berge droite

Berge gauche et berge droite

Étang

Condition de pêche

Ce règlement complète le règlement de l'AAPPMA et l'arrêté préfectoral annuel PÊCHE.

2 cannes autorisées sans dépasser 4 cannes avec la pêche aux blancs.

Tailles : Sandre -> 50cm Brochet -> 60cm

Fonctionnement du parcours (soumis aux périodes d'ouvertures spécifiques)

01 janvier -> 31 décembre

• Options

Option carpe de nuit :

Carte Journalière : 50 €

Carte Hebdomadaire : 50 €

Carte -12ans : 50 €

Carte Femme : 50 €

Carte Mineure : 50 €

Carte Majeure : 50 €

Carte Interfédérale : 50 €

• Poissons présents :

Anguille , Brochet , Carpe , Poissons blancs , Sandre

• Techniques de pêche :

Pêche à la carpe de jour , Pêche au coup et à l'anglaise , Pêche au mort manie , Pêche au vif , Pêche aux leurres artificiels / Poissons nageurs , Pêche aux leurres cuillers



AMIENS

Union des Pêcheurs de l'Amiénois

56, Rue du Chevalier de la Barre - 80300 ALBERT

Tél. : 06-88-78-02-09 (tel:06-88-78-02-09) - Email : amiens@peche80.com (mailto:amiens@peche80.com)

<http://www.union-pecheurs-amienois.fr> (<http://www.union-pecheurs-amienois.fr>)

Fiche Parcours

Marais des 3 vaches



Ce parcours est réciproitaire.

Type de parcours : étang

Catégorie : 2ème catégorie

Type(s) de pêche :

- Pêche aux blancs
- Pêche aux carnassiers
- Pêche à la carpe de jour
- Pêche à la carpe de nuit



■ Berge gauche

■ Berge droite

■ Berge gauche et berge droite

■ Étang

Condition de pêche

Ce règlement complète le règlement de l'AAPPMA et l'arrêté préfectoral annuel PÊCHE.

Pêche à la carpe de nuit : 2 cannes maximum (<https://www.union-pecheurs-amienois.fr/p%C3%AAche-de-nuit/reglementation-et-charte/>) (<https://www.union-pecheurs-amienois.fr/p%C3%AAche-de-nuit/reglementation-et-charte/>))

Fonctionnement du parcours (sousmis aux périodes d'ouvertures spécifiques)



AMIENS

Union des Pêcheurs de l'Amiénois

56, Rue du Chevalier de la Barre - 80300 ALBERT

Tél. : 06-88-78-02-09 (tel:06-88-78-02-09) - Email : amiens@peche80.com (mailto:amiens@peche80.com)

<http://www.union-pecheurs-amienois.fr> (<http://www.union-pecheurs-amienois.fr>)

Fiche Parcours

Etang Bout du Monde



Ce parcours est réciproitaire.

Type de parcours : étang

Catégorie : 2ème catégorie

Surface : 5.9 Ha

Type(s) de pêche :

- Pêche aux blancs
- Pêche aux carnassiers
- Pêche à la carpe de jour
- Pêche à la carpe de nuit



Condition de pêche

Ce règlement complète le règlement de l'AAPPMA et l'arrêté préfectoral annuel PÊCHE.

Pour le carnassier , 2 cannes autorisées sans dépasser 4 cannes avec la pêche aux blancs ou autres techniques de pêche.
Pêche à la carpe de nuit : 2 cannes maximum (<https://www.union-pecheurs-amienois.fr/p%C3%AAche-de-nuit/reglementation-et-charte/>) (<https://www.union-pecheurs-amienois.fr/p%C3%AAche-de-nuit/reglementation-et-charte/>)

Fonctionnement du parcours (soumis aux périodes d'ouvertures spécifiques)

01 janvier -> 31 décembre

• Options

Option carpe de nuit :

Carte Journalière : 50 €
Carte Hebdomadaire : 50 €
Carte -12ans : 50 €
Carte Femme : 50 €
Carte Mineure : 50 €
Carte Majeure : 50 €
Carte Interfédérale : 50 €

• Poissons présents :

Anguille , Brochet , Carpe , Poissons blancs , Sandre

• Techniques de pêche :

Pêche à la carpe de jour , Pêche à la carpe de nuit , Pêche au coup et à l'anglaise , Pêche au mort manie , Pêche au vif , Pêche aux leurres artificiels / Poissons nageurs , Pêche aux leurres cuillers , Pêche en batterie



AMIENS

Union des Pêcheurs de l'Amiénois

56, Rue du Chevalier de la Barre - 80300 ALBERT

Tél. : 06-88-78-02-09 (tel:06-88-78-02-09) - Email : amiens@peche80.com (mailto:amiens@peche80.com)

<http://www.union-pecheurs-amienois.fr> (<http://www.union-pecheurs-amienois.fr>)

Fiche Parcours

Etang de Rivery



Ce parcours est réciproitaire.

Type de parcours : étang

Catégorie : 2ème catégorie

Surface : 2.63 Ha

Type(s) de pêche :

◆ Pêche aux blancs

◆ Pêche aux carnassiers

◆ Pêche à la carpe de jour



Berge gauche

Berge droite

Berge gauche et berge droite

Étang

Condition de pêche

Ce règlement complète le règlement de l'AAPPMA et l'arrêté préfectoral annuel PÊCHE.

Pour le carnassier , 2 cannes autorisées sans dépasser 4 cannes avec la pêche aux blancs ou autres technique de pêche.

Tailles : Sandre -> 50cm Brochet -> 60cm

Fonctionnement du parcours (soumis aux périodes d'ouvertures spécifiques)

01 janvier -> 31 décembre

- Poissons présents :

Anguille , Brochet , Carpe , Poissons blancs , Sandre

- Techniques de pêche :

Pêche à la carpe de jour , Pêche au coup et à l'anglaise , Pêche au mort manie , Pêche au vif , Pêche aux leurres artificiels / Poissons nageurs , Pêche aux leurres cuillers , Pêche en batterie



AMIENS

Union des Pêcheurs de l'Amiénois

56, Rue du Chevalier de la Barre - 80300 ALBERT

Tél. : 06-88-78-02-09 (tel:06-88-78-02-09) - Email : amiens@peche80.com (mailto:amiens@peche80.com)

<http://www.union-pecheurs-amienois.fr> (<http://www.union-pecheurs-amienois.fr>)

Fiche Parcours

Etang d'Argoeuvres



Ce parcours est réciproitaire.

Type de parcours : étang

Catégorie : 2ème catégorie

Surface : 3.9 Ha

Type(s) de pêche :

- Pêche aux blancs
- Pêche aux carnassiers
- Pêche à la carpe de jour
- Pêche à la carpe de nuit

Services :

- Aire de pique-nique



- Berge gauche
- Berge droite
- Berge gauche et berge droite
- Étang

Condition de pêche

Ce règlement complète le règlement de l'AAPPMA et l'arrêté préfectoral annuel PÊCHE.

Pour la pêche aux **carnassiers** **2 cannes autorisées** sans dépasser 4 cannes avec la pêche aux blancs ou les autres techniques de pêche.

Autres techniques 4 cannes.

Pêche à la carpe de nuit : 2 cannes maximum (<https://www.union-pecheurs-amienois.fr/p%C3%AAche-de-nuit/reglementation-et-charte/>) (<https://www.union-pecheurs-amienois.fr/p%C3%AAche-de-nuit/reglementation-et-charte/>)

Fonctionnement du parcours (soumis aux périodes d'ouvertures spécifiques)

01 janvier -> 31 décembre

• Options

Option carpe de nuit :

- Carte Journalière : 50 €
- Carte Hebdomadaire : 50 €
- Carte -12ans : 50 €
- Carte Femme : 50 €
- Carte Mineure : 50 €
- Carte Majeure : 50 €
- Carte Interfédérale : 50 €

• Poissons présents :

Anguille , Brochet , Carpe , Poissons blancs , Sandre

• Techniques de pêche :

Pêche à la carpe de jour , Pêche à la carpe de nuit , Pêche au coup et à l'anglaise , Pêche au mort manie , Pêche au vif , Pêche aux leurres artificiels / Poissons nageurs , Pêche aux leurres cuillers , Pêche en batterie



AMIENS

Union des Pêcheurs de l'Amiénois

56, Rue du Chevalier de la Barre - 80300 ALBERT

Tél. : 06-88-78-02-09 (tel:06-88-78-02-09) - Email : amiens@peche80.com (mailto:amiens@peche80.com)

<http://www.union-pecheurs-amienois.fr> (<http://www.union-pecheurs-amienois.fr>)

Fiche Parcours

Etang gros poissons carpodrome Eric Blondin



Ce parcours est réciproitaire.

Type de parcours : étang

Catégorie : 2ème catégorie

Surface : 1.5 Ha

Type(s) de pêche :

Pêche aux blancs

Pêche à la carpe de jour



Condition de pêche

Ce règlement complète le règlement de l'AAPPMA et l'arrêté préfectoral annuel PÊCHE.

1 canne à portée de main, **pêche en no-kill**,

tapis de réception obligatoire, **hameçon sans ardillon, bourriche interdite**.

Fonctionnement du parcours (soumis aux périodes d'ouvertures spécifiques)

01 janvier -> 31 décembre

- Spécificité

Pêche aux leurres Interdite

- Options

Carpodrome :

Carte Journalière : 10 €

Carte Hebdomadaire : 10 €

Carte -12ans : 10 €

Carte Femme : 10 €

Carte Mineure : 10 €

Carte Majeure : 10 €

Carte Interfédérale : 10 €

- Poissons présents :

Anguille , Brochet , Carpe , Poissons blancs , Sandre , Silure

- Techniques de pêche :

Carpodrome / Gros poissons , No kill , Pêche à la carpe de jour , Pêche au coup et à l'anglaise , Pêche au vif



AMIENS

Union des Pêcheurs de l'Amiénois

56, Rue du Chevalier de la Barre - 80300 ALBERT

Tél. : 06-88-78-02-09 (tel:06-88-78-02-09) - Email : amiens@peche80.com (mailto:amiens@peche80.com)

<http://www.union-pecheurs-amienois.fr> (<http://www.union-pecheurs-amienois.fr>)

Fiche Parcours

Petit marais 1



Ce parcours est réciproitaire.

Type de parcours : étang

Catégorie : 2ème catégorie

Surface : 0.17 Ha

Type(s) de pêche :

◆ Pêche aux blancs

◆ Pêche aux carnassiers

◆ Pêche à la carpe de jour



■ Berge gauche

■ Berge droite

■ Berge gauche et berge droite

■ Étang

Condition de pêche

Ce règlement complète le règlement de l'AAPPMA et l'arrêté préfectoral annuel PÊCHE.

2 cannes autorisées sans dépasser 4 cannes avec la pêche aux blancs.

Tailles : Sandre -> 50cm Brochet -> 60cm

Fonctionnement du parcours (soumis aux périodes d'ouvertures spécifiques)

01 janvier -> 31 décembre

- **Poissons présents :**

Anguille , Brochet , Carpe , Poissons blancs , Sandre

- **Techniques de pêche :**

Pêche à la carpe de jour , Pêche au coup et à l'anglaise , Pêche au mort manie , Pêche au vif , Pêche aux leurres artificiels / Poissons nageurs , Pêche aux leurres cuillers , Pêche en batterie



AMIENS

Union des Pêcheurs de l'Amiénois

56, Rue du Chevalier de la Barre - 80300 ALBERT

Tél. : 06-88-78-02-09 (tel:06-88-78-02-09) - Email : amiens@peche80.com (mailto:amiens@peche80.com)

<http://www.union-pecheurs-amienois.fr> (<http://www.union-pecheurs-amienois.fr>)

Fiche Parcours

Petit marais 2



Ce parcours est réciproitaire.

Type de parcours : étang

Catégorie : 2ème catégorie

Surface : 0.86 Ha

Type(s) de pêche :

◆ Pêche aux blancs

◆ Pêche aux carnassiers

◆ Pêche à la carpe de jour



Google

■ Berge gauche

■ Berge droite

■ Berge gauche et berge droite

■ Étang

Map data ©2025 Google

Condition de pêche

Ce règlement complète le règlement de l'AAPPMA et l'arrêté préfectoral annuel PÊCHE.

2 cannes autorisées sans dépasser 4 cannes avec la pêche aux blancs.

Tailles : Sandre -> 50cm Brochet -> 60cm

Fonctionnement du parcours (soumis aux périodes d'ouvertures spécifiques)

01 janvier -> 31 décembre

- **Poissons présents :**

Anguille , Brochet , Sandre , Poissons blancs , Carpe

- **Techniques de pêche :**

Pêche au coup et à l'anglaise , Pêche à la carpe de jour , Pêche en batterie , Pêche aux leurres artificiels / Poissons nageurs , Pêche aux leurres cuillers , Pêche au toc , Pêche au vif , Pêche au mort manie



AMIENS

Union des Pêcheurs de l'Amiénois

56, Rue du Chevalier de la Barre - 80300 ALBERT

Tél. : 06-88-78-02-09 (tel:06-88-78-02-09) - Email : amiens@peche80.com (mailto:amiens@peche80.com)

<http://www.union-pecheurs-amienois.fr> (<http://www.union-pecheurs-amienois.fr>)

Fiche Parcours

Petit marais 3



Ce parcours est réciproitaire.

Type de parcours : étang

Catégorie : 2ème catégorie

Surface : 0.48 Ha

Type(s) de pêche :

Pêche aux blancs

Pêche aux carnassiers

Pêche à la carpe de jour



Berge gauche

Berge droite

Berge gauche et berge droite

Étang

Condition de pêche

Ce règlement complète le règlement de l'AAPPMA et l'arrêté préfectoral annuel PÊCHE.

2 cannes autorisées sans dépasser 4 cannes avec la pêche aux blancs.

Tailles : Sandre -> 50cm Brochet -> 60cm

Fonctionnement du parcours (soumis aux périodes d'ouvertures spécifiques)

01 janvier -> 31 décembre

- **Poissons présents :**

Anguille , Brochet , Carpe , Poissons blancs , Sandre

- **Techniques de pêche :**

Pêche à la carpe de jour , Pêche au coup et à l'anglaise , Pêche au mort manie , Pêche au vif , Pêche aux leurres artificiels / Poissons nageurs , Pêche aux leurres cuillers , Pêche en batterie



AMIENS

Union des Pêcheurs de l'Amiénois

56, Rue du Chevalier de la Barre - 80300 ALBERT

Tél. : 06-88-78-02-09 (tel:06-88-78-02-09) - Email : amiens@peche80.com (mailto:amiens@peche80.com)

<http://www.union-pecheurs-amienois.fr> (<http://www.union-pecheurs-amienois.fr>)

Fiche Parcours

Petit Etang de Glisy



Ce parcours est réciproitaire.

Type de parcours : étang

Catégorie : 2ème catégorie

Surface : 2.67 Ha

Type(s) de pêche :

- Pêche aux blancs
- Pêche aux carnassiers
- Pêche à la carpe de jour
- Pêche à la carpe de nuit



Condition de pêche

Ce règlement complète le règlement de l'AAPPMA et l'arrêté préfectoral annuel PÊCHE.

Pour le carnassier , 2 cannes autorisées sans dépasser 4 cannes avec la pêche aux blancs ou autres technique de pêche.

Pêche à la carpe de nuit : 2 cannes maximum (<https://www.union-pecheurs-amienois.fr/p%C3%AAche-de-nuit/reglementation-et-charte/>) (<https://www.union-pecheurs-amienois.fr/p%C3%AAche-de-nuit/reglementation-et-charte/>))

Fonctionnement du parcours (soumis aux périodes d'ouvertures spécifiques)

01 janvier -> 31 décembre

- **Poissons présents :**

Anguille , Brochet , Carpe , Poissons blancs , Sandre

- **Techniques de pêche :**

Pêche à la carpe de jour , Pêche à la carpe de nuit , Pêche au coup et à l'anglaise , Pêche au mort manie , Pêche au vif , Pêche aux leurres artificiels / Poissons nageurs , Pêche aux leurres cuillers , Pêche en batterie



AMIENS

Union des Pêcheurs de l'Amiénois

56, Rue du Chevalier de la Barre - 80300 ALBERT

Tél. : 06-88-78-02-09 (tel:06-88-78-02-09) - Email : amiens@peche80.com (mailto:amiens@peche80.com)

<http://www.union-pecheurs-amienois.fr> (<http://www.union-pecheurs-amienois.fr>)

Fiche Parcours

Etang Saint Pierre



Ce parcours est réciproitaire.

Type de parcours : étang

Catégorie : 2ème catégorie

Surface : 5 Ha

Type(s) de pêche :

◆ Pêche aux blancs

◆ Pêche aux carnassiers

◆ Pêche à la carpe de jour



Google

■ Berge gauche

■ Berge droite

■ Berge gauche et berge droite

■ Étang

Condition de pêche

Ce règlement complète le règlement de l'AAPPMA et l'arrêté préfectoral annuel PÊCHE.

2 cannes autorisées sans dépasser 4 cannes avec la pêche aux blancs.

Tailles : Sandre -> 50cm Brochet -> 60cm

Fonctionnement du parcours (soumis aux périodes d'ouvertures spécifiques)

01 janvier -> 31 décembre

• **Poissons présents :**

Anguille , Brochet , Carpe , Poissons blancs , Sandre

• **Techniques de pêche :**

Pêche à la carpe de jour , Pêche au coup et à l'anglaise , Pêche au mort manie , Pêche au vif , Pêche aux leurres artificiels / Poissons nageurs , Pêche aux leurres cuillers , Pêche en batterie



AMIENS

Union des Pêcheurs de l'Amiénois

56, Rue du Chevalier de la Barre - 80300 ALBERT

Tél. : 06-88-78-02-09 (tel:06-88-78-02-09) - Email : amiens@peche80.com (mailto:amiens@peche80.com)

<http://www.union-pecheurs-amienois.fr> (<http://www.union-pecheurs-amienois.fr>)

Fiche Parcours

Amiens La Selle



Ce parcours est réciproitaire.

Type de parcours : rivière

Catégorie : 1ère catégorie

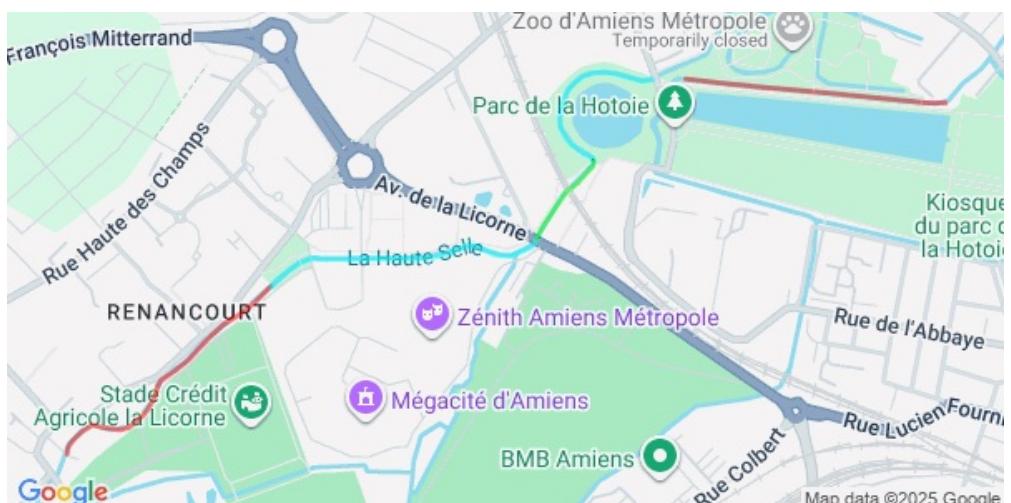
Berge :

- Gauche et Droite
- Droite
- Droite
- Gauche et Droite
- Gauche

Linéaire : 2.0 km

Type(s) de pêche :

Pêche aux salmonidés



Condition de pêche

Ce règlement complète le règlement de l'AAPPMA et l'arrêté préfectoral annuel PÊCHE.

La pêche est autorisée le lundi, mercredi, samedi, dimanche et jours fériés

Fonctionnement du parcours (soumis aux périodes d'ouvertures spécifiques)

ouverture de la pêche à la truite -> jusqu'au 1er mai

- Options

Option alevinage rivière :

Carte Journalière : -

Carte Hebdomadaire : -

Carte -12ans : -

Carte Femme : -

Carte Mineure : -

Carte Majeure : -

Carte Interfédérale : -

- Poissons présents :

Anguille , Truite

- Techniques de pêche :

Pêche au toc

Du 1er mai -> Jusqu'à la fermeture de la pêche de truite

- Spécificité

A partir du 1er mai pêche au vairon autorisé.

- Options

Option alevinage rivière :

Carte Journalière : -

Carte Hebdomadaire : -

Carte -12ans : -

Carte Femme : -

Carte Mineure : -

Carte Majeure : -

Carte Interfédérale : -

- Poissons présents :

Truite

- Techniques de pêche :

Pêche au mort manie , Pêche au toc



AMIENS

Union des Pêcheurs de l'Amiénois

56, Rue du Chevalier de la Barre - 80300 ALBERT

Tél. : 06-88-78-02-09 (tel:06-88-78-02-09) - Email : amiens@peche80.com (mailto:amiens@peche80.com)

<http://www.union-pecheurs-amienois.fr> (<http://www.union-pecheurs-amienois.fr>)

Fiche Parcours

Etang de Lamotte-Brebrière- Carpodrome



Ce parcours est réciproitaire.

Type de parcours : étang

Catégorie : 2ème catégorie

Surface : 5.34 Ha

Type(s) de pêche :

Pêche aux blancs

Pêche à la carpe de jour



Berge gauche

Berge droite

Berge gauche et berge droite

Étang

Condition de pêche

Ce règlement complète le règlement de l'AAPPMA et l'arrêté préfectoral annuel PÊCHE.

Carpodrome

Pêche de la carpe en No-kill

Remise à l'eau immédiates des prises, bourriches interdites,
Hameçon sans ardillon

Pêche de nuit interdite

Soyez vigilant à votre stationnement!

Fonctionnement du parcours (sousmis aux périodes d'ouvertures spécifiques)

1er janvier -> 31/12

• Options

Carpodrome :

Carte Journalière : 10 €

Carte Hebdomadaire : 10 €

Carte -12ans : 10 €

Carte Femme : 10 €

Carte Mineure : 10 €

Carte Majeure : 10 €

Carte Interfédérale : 10 €

• Poissons présents :

Anguille , Brochet , Carpe , Poissons blancs , Sandre

• Techniques de pêche :

Pêche à la carpe de jour , Pêche au coup et à l'anglaise , Pêche au mort manie , Pêche au vif , Pêche aux leurres artificiels / Poissons nageurs , Pêche aux leurres cuillers , Pêche en batterie